

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
VALorisation des DÉchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	14

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 9 avril à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 25 mars 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Mallka BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme NOEL), Eloi BONNINGUES (suppléant de M. PERALDI), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL (suppléée par M. BEGUE), Messieurs Charles COUSIN, Guillaume LOEUILLEUX, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Olivier PLANQUE, Antoine PERALDI (suppléé par M. BONNINGUES).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mallka BOUAZZI

F4-04-2026 : MARCHE DE LOCATION LONGUE DUREE D'ENGINS DE MANUTENTION AVEC CONTRAT D'ENTRETIEN DE TYPE "FULL SERVICE" - LANCEMENT DE PROCEDURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC a lancé, en 2022, une mise en concurrence relative à un marché concernant la location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service », et cela pour une durée de quatre années.

Ledit marché arrivant à son terme le 31 décembre 2026 et ne pouvant être renouvelé, il convient, au vu du montant estimé par les services du SEVADEC, de lancer une nouvelle mise en concurrence selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Accusé de réception en préfecture 062-266203836-20260410-F4-04-2026-DE Date de télétransmission : 10/04/2026 Date de réception préfecture : 10/04/2026

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 26 mars 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer la procédure concernant le marché de location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
BP 20
62101 CALAIS CEDEX

Président du bureau exécutif
Le 10/04/2026
Cliffé exact
Monsieur